

PREFET DES LANDES

**Arrêté n° 2018/9 portant modification de la nomination des lieutenants de louveterie des Landes
pour la période 2015-2019**

LE PREFET DES LANDES
Chevalier de la légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du mérite,

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L.427-1 à L.427-7, L.428-20 et R.427-1 à R.427-4 ;
Vu l'arrêté ministériel du 14 juin 2010 modifié relatif aux lieutenants de louveterie ;
Vu la circulaire du 5 juillet 2011 relative aux lieutenants de louveterie ;
Vu l'arrêté préfectoral n°2014/2286 en date du 9 décembre 2014 fixant les circonscriptions de louveterie pour la période 2015-2019 ;
Vu l'arrêté préfectoral n°2015/2106 modifié du 4 janvier 2016 portant nomination des lieutenants de louveterie pour la période 2015-2019 ;
Vu l'arrêté préfectoral n°2016/1554 en date du 28 juillet 2016 portant modification de la nomination des lieutenants de louveterie ;
Vu l'arrêté préfectoral n°2017/365 en date du 28 mars 2017 portant modification de la nomination des lieutenants de louveterie pour la période 2015-2019 ;
Vu l'arrêté préfectoral n°2017/2122 en date du 22 décembre 2017 modifiant l'arrêté préfectoral n°2017/2106 portant nomination des lieutenants de louveterie pour la période 2015-2019 ;
Vu l'avis favorable de la fédération départementale des chasseurs des Landes en date du 25 janvier 2018 ;
Vu l'avis du groupe informel départemental en date du 12 janvier 2018 ;
Vu l'avis du directeur régional chargé de l'environnement, de l'aménagement et du logement en date du 12 janvier 2018 ;
Considérant l'appel à candidature des circonscriptions vacantes de Roquefort (24ème) et de Saint-Vincent-de-Tyrosse (29ème) ;
Considérant l'absence de candidat pour la circonscription de Roquefort (24ème) ;
Considérant l'examen des candidatures pour la circonscription vacante de Saint-Vincent-de-Tyrosse (29ème) ;
Considérant la démission de M. Philippe DELHOSTE en date du 11 janvier 2018 ;
Sur proposition du directeur départemental des territoires et de la mer ;

ARRETE

Article 1^{er}: L'article 1^{er} de l'arrêté n°2015/2106 du 4 janvier 2016 modifié est modifié comme suit :

1^{ère} CIRCONSCRIPTION : Canton d'AIRESURADOUR

M. Eric SAINT GERMAIN
702 route de St Sever
40320 EUGENIE LES BAINS

2^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton d'AMOU

M. Jean Pierre LESBARRERES
990 route de Cazalon
40700 MOMUY

3^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de DAX NORD

M. François DUSSARPS
650 route lande de Mouillerat
40180 RIVIERE SAAS ET GOURBY

4^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de DAX SUD

M. Daniel LARRERE
320 route des Salines
40180 ST PANDELON

5^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de GABARRET

M. Jean Bernard REMAZEILLES
185 chemin du Castagnet
40310 GABARRET

6^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de GEAUNE

M. Jean Luc MARSAN
Maison Bouzigot
40320 MAURIES

7^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de GEAUNE, HAGETMAU, SAINT SEVER (parties de canton)

M. Christian DUBROCA
1530 route de Laféourère
40500 EYRES MONCUBE

8^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de GRENADE SUR L'ADOUR

M. Jean Claude LABROUCHE
1382 route de Bordenave
40270 CAZERES SUR L'ADOUR

9^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton d'HAGETMAU

M. Christian MINVIELLE
Maison Meniche
40700 LACRABE

10^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de LABOUHEYRE

M. David LUXEY
Quartier Labarthe
40370 BEYLONGUE

11^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de LABRIT

M. Roland SERRES
678 route des Petits Megnots
40420 LABRIT

12^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de LIT ET MIXE

M. Florent LAGRAULA
596 route de Pelvezin
40990 ANGOUME

13^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de MIMIZAN

M. Rémy JEANIN
1649 route des Quartiers
lot 3 l'Airial d'Esting
40200 MIMIZAN

14^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de MONT DE MARSAN NORD

M. Alain BEZIAT
1102 route de lamourelle
40120 LACQUY

15^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de MONT DE MARSAN SUD

M. Jean Noël BELLIARD
1865 avenue de la Grande Lande
40090 MAZEROLLES

Suppléants nommés

Jean-Jacques LAVIGNE 26^{ème} circonscription

Alain BEZIAT 14^{ème} circonscription

Francis DUBOS 33^{ème} circonscription

16^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de MONTFORT EN CHALOSSE

M. Francis LESPIAUCQ
723 route Bourg de Poches
40380 ST JEAN DE LIER

17^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de MORCENX

M. Philippe LESBARRERES
153 chemin du Ballu
40110 MORCENX

18^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de MUGRON

M. Thierry LABAT
941 chemin du Mignon
40250 MUGRON

19^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de PARENTIS EN BORN

M. Pascal DARMUZEY
477 route de Commensacq
40410 LIPOSTHEY

20^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de PEYREHORADE

M. Jean Claude CAMPOT
111 route de la Bécade
40230 ST GEOURS DE MAREMNE

21^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de PISSOS

M. Bernard MANZANO
2032 route d'Argelouse
40430 SORE

22^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de POUILLON

M. Bernard POUYANNE
113 impasse Tartas
40300 ORTHEVIELLE

23^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de RION DES LANDES

M. Roger MAISSE
396 route du Houssa
40110 VILLENAVE

24^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de ROQUEFORT

Sans titulaire

Les lieutenants de louveterie suivants effectuent la suppléance :

- M. Bernard REMAZEILLES : communes de Bourriot Bergonce et Maillas
- M. Jean Marc DUPRAT : communes de Lencouacq et Retjons
- M. Roland SERRES : commune de Cachén
- M. Jean Jacques LAVIGNE : communes de Arue et St Gor
- M. Alain BEZIAT : communes de Roquefort et Sarbazan

25^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de SABRES

M. Didier MAZEAU
3275 route de Commensacq
40210 LABOUHEYRE

26^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de SAINT JUSTIN (partie du canton de Gabarret et du canton de Roquefort)

M. Jean Jacques LAVIGNE
520 route de Labastide d'Armagnac
40240 ST JUSTIN

27^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de SAINT MARTIN DE SEIGNANX

M. Jean François JANOTS
105 route de l'Eglise
40390 ST BARTHELEMY

28^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de SAINT SEVER

M. Jean-Marc BIRAC
160 chemin du Tonkin
40380 LOUER

29^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de SAINT VINCENT DE TYROSSE à compter du 12 mars 2018

M. Jean-Marc MILHE
8 rue des grives
40530 LABENNE

30^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de SORE

M. Jean Marc DUPRAT
100 rue de Pinton
40430 LUXEY

31^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de SOUSTONS

M. Alain DASSE
48 route d'Angresse
40510 SEIGNOSSE

32^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de TARTAS

Sans titulaire

Les lieutenants de louveterie suivants effectuent la suppléance :

- M. Roger MAISSE : communes de Carcares-Sainte-Croix et Meilhan
- M. Thierry LABAT : toutes les autres communes de la 32^{ème} circonscription

33^{ème} CIRCONSCRIPTION : Canton de VILLENEUVE DE MARSAN

M. Francis DUBOS
1595 route du Vignau
40190 BOURDALAT

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de M. le préfet des Landes, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication ou être déféré devant le tribunal administratif territorialement compétent dans les mêmes conditions de délai.

Article 3 : Les arrêtés préfectoraux n°2016/1554 du 28 juillet 2016, n°2017/365 du 28 mars 2017 et n°2017/2122 du 22 décembre 2017 sont abrogés.

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture et le directeur départemental des territoires et de la mer sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'Etat dans le département des Landes.

Mont-de-Marsan, le

- 6 FEV. 2018

Le préfet,

Frédéric PERISSAT



